



Bien évaluer
pour bien assurer

Business Choses

Conseils pour l'appréciation des objets assurés

L'évaluation appropriée des installations, instruments de travail, marchandises et autres objets constitue la base de la solution d'assurance choses correspondant aux besoins de votre entreprise. Les conseils et indications ci-après vous faciliteront la tâche.

Trois règles de base

1. Valeurs comptables

Les bilans et les normes internes de présentation des comptes sont établis en fonction de critères d'évaluation qui ne sont valables qu'en partie pour l'évaluation d'objets assurés. C'est pourquoi les valeurs comptables ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif pour l'évaluation des sommes d'assurance.

2. Lacunes d'assurance

Il est primordial de bien distinguer l'assurance de bâtiments de l'assurance des biens mobiliers. Par mobilier, on entend les biens meubles tels que machines, appareils, etc. Afin d'éviter toute lacune lourde de conséquences, contrôlez quels sont les objets et risques couverts par ces deux assurances.

3. Tableaux d'indices

Calculer le renchérissement à l'aide de tableaux d'indices reconnus, comme l'indice national ou l'indice du coût de construction, constitue une bonne solution, fréquemment utilisée. Les tableaux de renchérissement publiés par les assureurs privés pour les assurances incendie et machines sont eux aussi très utiles. Toutefois, si vous consultez de tels tableaux, nous vous recommandons de vous assurer qu'une réévaluation est effectuée à intervalles réguliers.

Des check-lists relatives à l'appréciation des objets à assurer figurent au verso.

Évaluation des marchandises pour l'assurance choses

Objets assurés	Appréciation
Marchandises fabriquées dans le propre atelier	Prix de vente (frais de fabrication) + frais généraux d'administration et de vente (FGAV) + bénéfice – rabais, escomptes, bonifications
Marchandises en cours de fabrication	Frais de fabrication déjà occasionnés + FGAV proportionnels + bénéfice proportionnel
Marchandises achetées	Prix de revient (prix du jour généralement valable) + frais de transport et de douane + frais de contrôle de quantité et de qualité
Marchandises de commerce et produits non manufacturés	+ réserve pour variations de prix + modification des cours des devises – escomptes, rabais – bonifications
Marchandises déjà vendues	Analogue à la catégorie «marchandises fabriquées dans le propre atelier» + commissions de vente + TVA
Marchandises confiées appartenant à des tiers	Pour le calcul de la somme d'assurance, la question de savoir si les marchandises à assurer appartenant à des tiers rentrent dans la catégorie des marchandises de commerce, des produits non manufacturés ou des marchandises en cours de fabrication est réglée d'après l'usage que leur propriétaire en fait.

Évaluation des installations pour l'assurance choses

Objets assurés	Appréciation
Installations d'exploitation (machines, outils, mobiliers de bureau et de stockage, machines de bureau, téléphones, etc.)	Prix de remplacement pour un objet identique ayant les mêmes caractéristiques + frais de transport et de douane + frais de montage + frais de mise en service + frais pour les fondations + frais pour les raccordements électriques + réserve de renchérissement (Dès lors que l'entreprise est autorisée à déduire l'impôt préalable, la TVA ne doit pas être prise en compte dans l'évaluation.)
Marchandises confiées appartenant à des tiers	Pour le calcul de la somme d'assurance, la question de savoir si les marchandises à assurer appartenant à des tiers rentrent dans la catégorie des marchandises ou des objets d'ameublement ou usuels est réglée d'après l'usage que leur propriétaire en fait.

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement. Adressez-vous à l'agence Zurich la plus proche, appelez-nous gratuitement au 0800 80 80 80 ou prenez directement contact avec votre courtier/broker. www.zurich.ch

Because change happenz[®]

«Zurich» Compagnie d'Assurances
Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch

Si les informations contenues dans cette fiche d'information divergent des conditions d'assurance applicables, ce sont ces dernières qui font foi.


ZURICH[®]